



# Ecole & syndicat



**SNUipp-FSU**  
Haute-Garonne

**flash 31**

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

**N° 9**  
**février 2011**

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le /02/2011

## Carte scolaire : on n'a pas attendu Luc Châtel pour apprendre à compter !

**E** La France est le dernier des 34 pays membres de l'OCDE avec 6,1 enseignants pour 100 élèves. Si l'on détaille par niveau, le premier degré atteint le taux de 5 enseignants pour 100 élèves alors que la Grèce ou le Portugal affichent un taux de 9 enseignants pour 100 élèves. Autre symptôme, le taux de remplacements des personnels titulaires de l'éducation nationale était de 110 % en 2003. Il est tombé à 63 % en 2008 !

Voilà des résultats à mettre à l'actif d'une politique aveugle de suppressions de postes et d'un désengagement vis à vis de l'éducation (-0,5 point de PIB en 10 ans). Déjà 50 000 postes supprimés depuis 2007 et autant sont programmés d'ici 2013.

**Sur la Haute Garonne**, cela se traduit cette année par une absence de dotation : 0,5 poste pour 1200 élèves en plus à la rentrée prochaine ! Et n'oublions pas les licenciements de 20,5 ETP d'intervenants en langue vivante.

Déjà, une quarantaines d'écoles apparaissent avec plus de 30 élèves en moyenne, 365 d'entres elles sont à plus de 25. Pas étonnant que l'Inspecteur d'Académie ait insisté sur la nécessité de revoir les seuils d'ouverture et de fermeture à la rentrée prochaine, un peu comme un médecin qui casserait son thermomètre quand la fièvre du malade monte.

La mobilisation significative des enseignants le 10 février malgré des conditions difficiles, quelques mois après le mouvement de l'automne et le refus de participer de certaines organisations syndicales, montre que la volonté de s'opposer à cette politique de casse reste importante.

**L'opinion ne s'y trompe pas.** Un récent sondage commandé par le SNUipp FSU montre que 80 % des personnes interrogées considèrent que le non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite est « une mauvaise chose ». Ils sont 82 % à estimer que cela aura des effets négatifs sur la réussite scolaire des élèves.

**Alors, poursuivons la lutte. Toutes et tous dans la rue le 19 mars !**



**Syndiquez vous au SNUipp ...**  
**Et renforcez le syndicalisme unitaire combatif et majoritaire**

**SOMMAIRE**

Page 2-3-4 : compte rendu du CTPD du 3 février et du CDEN du 14 février

Page 5 et 6 : Compte rendu de la CAPD du 4 février

SNUipp-FSU 31 - 3 ch du Pigeonnier de la Céprière, Bât C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : [snu3@snuipp.fr](mailto:snu3@snuipp.fr)  
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: Ph. SEVERAC  
CPPAP: 0914 S 070 80  
ISSN: 1241-025X  
Imprimé par nos soins -  
Prix : 0,40 € Bimensuel

# Compte rendu du CTPD des 3 et 4 février

## Éléments des débats :

Dans ce contexte très difficile, le SNUipp fait une déclaration préalable solennelle, puis dans le cours du débat une déclaration spécifique sur la situation des RASED et des moyens de l'ASH. Nous sommes intervenus sur toutes les mesures et à chaque fois que nécessaire face à l'administration.

L'IA nous confirme que s'il ne touche pas aux **seuils d'ouverture** cette année, il engagera ce chantier pour l'an prochain. Il "veut des seuils différenciés selon les territoires et les publics". Il "demande l'inscription de cela au procès verbal."

Il va "utiliser la **globalisation**, et faire des **fusions d'écoles**, sans aller jusqu'à créer de petits collèges."

Pour ce qui est de l'ASH, il "souhaite travailler à moyens constants". Vu le nombre de fermetures, curieuse conception du "à moyens constants".

"Pour ce qui est des **intervenants langues**, il y aura des licenciements". Oui c'est bien cela la réalité des -20,5 postes.

Sur le positionnement des **animateurs informatique** : Ce sont avant tout des maîtres et des pédagogues, pas des réparateurs.

**Balance des postes** : il y aura plus de fermetures que d'ouvertures. Pour l'IA, il faut regarder aussi les ouvertures conditionnelles (qui n'engagent strictement à rien NDLR).

"Il y a en général plus d'élèves en septembre que prévu en janvier" : cela conforte nos inquiétudes...

L'augmentation des effectifs est concentrée sur Toulouse et la première couronne.

"Il y a beaucoup de petites écoles sur Toulouse, cela pose problème. Il faut rationaliser le tissu scolaire (sic)".

"L'IA, les IEN, les enseignants, sont sereins." (c'est pas ce qu'on appelle la méthode Coué ?)

A une question du SNU sur le **respect des seuils pour réouvertures** en juin ou septembre après fermeture en février, l'IA nous dit "qu'il verra au cas par cas." Pour nous c'est un non respect de l'engagement à ne pas toucher aux seuils cette année.

## Questions diverses posées par le SNUipp-FSU

1) **Animations pédagogiques faisant intervenir des représentants de maisons d'édition es qualité** : problème de neutralité et de laïcité du service public. Le ministère et l'Inspection Académique se doivent de garantir l'objectivité des conférenciers auxquels ils font appel.

L'Inspection Académique adresse des circulaires aux écoles pour diverses recommandations : pas de photos individuelles, pas de distribution d'abonnements pour éviter d'introduire des relations mercantiles au sein de l'école.

2) **Fusions d'écoles élémentaire et maternelle** :

Au delà de notre désapprobation réaffirmée de cette politique qui va en s'étendant, et dont on voit bien les économies d'échelle qu'elle permet et l'approche du management du système qu'elle sous tend, des questions techniques se posent.

Quel intitulé pour la direction ? Un collègue directeur de la maternelle avant fusion et devenant directeur de l'école primaire peut-il prétendre à garder son poste en maternelle ?

3) **Dispositif ECLAIR** :

Nous rappelons notre opposition à ce dispositif...

Quand aura-t-on des éléments tangibles du ministère sur les écoles concernées ? Comment comptez-vous profiler les directions ? Lesquelles seront concernées ? Quelles modifications autres du fonctionnement des écoles cela impliquera-t-il ? Les

financements RAR actuels sont-ils amenés à être modifiés ?

4) **Projets d'école** :

Quel cadrage départemental des projets d'écoles ? Attentes et niveau d'exigence différents selon circonscriptions. Rôle du tableau de 4 pages mal défini.

5) **EVS/AVS** :

Suite aux diverses initiatives de la période en soutien aux personnels, contre la précarité, et pour exiger que les missions durables que sont l'accompagnement du handicap et l'aide administrative soient assurées par de vrais emplois, des questions très immédiates demeurent.

Comment l'administration compte-t-elle sortir de l'impasse du blocage à 6 mois des contrats CUI ?

Impossibilité de faire fonctionner dans des conditions correctes le dispositif AVS. Quid de l'aide administrative demain ? Conditions indignes pour les personnels. Le SNUipp continue à demander a minima le maintien de contrats à 26h, les renouvellements jusqu'à 24 mois, avec des contrats de 12 mois minimum, ainsi que la demande systématique de dérogations (60 mois) quand cette possibilité est ouverte pour les personnels... Mais il faut de vrais emplois, avec un statut, avec un vrai salaire...

6) **Habilitations Langues vivantes** :

Comment l'administration compte-t-elle répondre aux besoins croissants en personnels habilités ?

Nous continuons à demander que les transformation d'habilitations anciennes en actuelles définitives soient annulées lorsque les collègues n'ont rien demandé et ne sont pas d'accord.

## Réponses de l'administration

**Animations pédagogiques assurées par des auteurs au titre de leur maison d'édition** :

L'IA et les IEN nous disent que cela se fait depuis longtemps, que l'école évolue, que les règles sont claires au départ et qu'il n'y a pas confusion, que l'institution ne peut se priver d'intervenants de qualité qu'elle ne pourrait faire venir sinon...

Un long débat s'engage. Nous maintenons que la laïcité n'est pas à géométrie variable, que la question ne se poserait pas si l'institution avait les moyens nécessaires pour la formation. L'IA nous dit que ces interventions seront régulées...

**Fusions** :

Lors de fusions d'écoles, l'école devient forcément EEPU : c'est un problème de logiciel. Un directeur peut conserver le niveau d'enseignement où il était (mat ou élém).

**Dispositif ECLAIR** :

Tous les RAR ont vocation à devenir CLAIR. Le recteur étudie la situation académique, va la proposer au ministre, qui publiera la liste. Dans le 31, tous les RAR ont vocation à être ECLAIR pour l'IA. Nous insistons pour savoir ce que deviendront les structures et financements des RAR. L'IA répond qu'il y aura intégration dans ECLAIR avec les moyens.

"Les directions seront profilées mais la Hte-Garonne avait anticipé sur ce plan" (sic).

"Ce dispositif répond à la volonté de stabiliser les équipes."

Nous répondons que les équipes sont déjà stables dans les RAR du 31, sans cela. Nous dénonçons à nouveau la dérégulation du fonctionnement des structures et des statuts dont est porteuse cette expérimentation. Nous savons que ce qui s'expérimente en RAR s'étend souvent ensuite...

**Projets d'école** :

L'IA s'est donné comme priorités d'avoir un échéancier triennal. Il

veut harmoniser la forme, et avoir des renseignements similaires pour toutes les écoles. Il faut qu'apparaissent les deux axes du projet académique. Débat sur l'utilisation du 4 pages. Nous affirmons que l'objet de ce 4 pages n'a pas été suffisamment explicité. Sans accompagnement, il apparaît comme un outil de chiffrage de plus, pas une aide pour construire un projet en prise avec les réalités, de l'école, de l'équipe.

#### **EVS :**

Le SNUipp fait pour la nième fois une intervention sur la situation qui est faite aux personnels en CUI et sur la déstabilisation totale des dispositifs. Nous demandons des emplois pérennes et statutaires pour des missions qui le sont. Nous dénonçons le blocage actuel à 6 mois des contrats et le passage à 20h hebdo.

Le Secrétaire Général affirme que l'arrêté du préfet du 31 décembre limite à 6 mois les durées de contrats CUI.

il nous dit qu'il y a discussion entre les divers partenaires pour avancer sur des contrats de 9 ou 10 mois (durée de l'année scolaire). pôle Emploi ne peut s'engager sur des contrats au delà de l'année civile (problème de budget).

Il y a un engagement quantitatif d'assurer 450 contrats.. La Haute-Garonne est en mesure de maintenir le nombre d'emplois vu sa dotation. C'est à ce titre une exception dans l'académie.

#### **Point sur les AVS :**

Il y a 404 contrats en cours. 35 recrutements doivent être validés par la signature des contrats le 14 février. Le SG n'est pas en mesure de nous donner les chiffres pour les EVS administratifs.

#### **Habilitations Langues Vivantes.**

L'IEC chargé des Langues fait un point : 1400 à 1500 collègues sont habilités dans le 31, toutes langues confondues (mais surtout en anglais). Ce chiffres est stable depuis 2 ans.

700 collègues habilités prennent en charge les langues. 200 non habilités prennent en charge aussi. 66 à 67% des besoins en enseignement LV sont couverts : 60% du CE1, 100% du cycle 3. 48 à 50% du CP. Le reste est pris en charge par les intervenants, des HSE 2nd degré, des collectivités locales.

Certains collègues prennent en charge 6 classes, la majorité 3. Nous intervenons sur ce point : surabondance des prises charge extérieures à la classe au regard des textes.

L'IEC veut faire acter des formations spécifiques en Conseil de Formation.

Sa démarche sera la suivante :

- repérage des besoins en circons,
- désignation des personnels pour formation
- prise en compte des demandes en formation,
- faire déboucher les actions de formation sur une habilitation définitive.
- Effort vers les PES : seront dans la base "habilités" ensuite.
- Effort vers écoles de RPI, avec des échanges de service.

Idee d'utiliser les animations pédagogiques, à raison de 2 fois 3 heures.

L'objectif est alors de mettre en confiance par rapport aux langues. Il veut créer des outils audiovisuels.

Au niveau des postes fléchés : 224 actuels + 45 créés en 2011= 269 (88% en anglais)

Le reste des intervenants en langues (10 postes) sera affecté dans les endroits les plus "inaccessibles" (sic). Ils seront affectés pour des séances de 45 mn. Les autres 45 mn étant prises en charge par le maître

Le SNUipp intervient à plusieurs reprises : sur la logique des postes fléchés, sur le licenciement des intervenants puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, sur la réalité de la formation et le passage accéléré ou imposé en habilitation définitive. Nous demandons à nouveau que les collègues n'ayant rien demandé et qui se sont vus inscrits sur iprof comme définitivement habilités (et ne le souhaitent pas) soient retirés de la base. L'IEC nous dit qu'il pensait que cette question était réglée, et pense notre demande légitime.

## **Les interventions du SNUipp**

Dans ce contexte de suppressions de postes sans précédent, le SNUipp est intervenu au pied à pied sur toutes les situations d'écoles. Il a pointé plusieurs situations qui n'apparaissaient pas dans les documents de l'IA. D'ores et déjà nous pouvons constater que malgré ses affirmations, l'IA remet en cause les seuils au cas par cas dans sa gestion de nombreux cas d'écoles. Nous l'avons systématiquement pointé.

## **Mesures modifiées lors du CDEN du 14 février**

St Thomas : Fermeture levée

Salies du Salat : Fermeture transformée en Blocage

Pointis Inard : Fermeture levée

Labastide St Semin : Fermeture transf en blocage

Toulouse J-P Vernant : Fermeture transf en Blocage

Gardouch : Ouverture Conditionnelle en mat et Blocage en élém

Toulouse Périole : Blocage levé

Castanet Danton-Cazelles élém : Fermeture transf en Blocage

Paulhac : Ouverture en mat

Viollet Le Duc Toulouse : (Ouverture) A revoir en juin

Colomiers Jules Ferry mat : Ouverture conditionnelle transf en Ouverture

Colomiers Jean Macé mat : Ouverture conditionnelle retirée

Nailloux mat : Ouverture conditionnelle

Capens : Ajout d'une Ouverture conditionnelle (en plus de l'ouverture)

#### **Autres mesures :**

Toulouse RASSED Faucher 1 Poste E : levée Blocage

Auzielle : retrait de la fusion d'écoles prévue

#### **Fusion d'écoles :**

Varennnes direction du RPI : Varennnes/ Cessales/

Mauremont/Trébons sur la Grasse

Ste Foy d'Aigrefeuille mat + élém

Beaumont sur Lèze mat + élém

Auzielle mat + élém

Aspet mat + élém

Toulouse mat Buffon + mat Buissonnière

Villeneuve de Rivière mat + élém

#### **Transfert et création d'école :**

##### **Mondonville :**

C. Aigle devient l'école élémentaire : fermetures de 3 classes mat ouverture de 5 classes élém

J. Vernes devient l'école maternelle : : 5 fermetures de classe élém ouverture de 3 classes mat

**Cazères : création d'une nouvelle école**, Croix de l'olivier, par transfert de 3 classes mat des Capuccins et transfert de 4 classes élém l'Hourride .

**Mauremont** : transfert une classe sur Trébons

**Nouvelles** : transfert 1 classe élém sur Issus

**Ste livrade** : fermeture école et transfert 1 classe sur Le Castéra et 8 élèves sur Lasserre

**Fermetures classes maternelles : 11**

Issus  
 Auzeville-Tolosan  
 Beaumont sur Lèze  
 Labastide Saint Sernin  
 L'isle en Sodon  
 Montrejeau  
 Pointis-Inard : vérification effectifs pour le CDEN  
 Aygues Vives  
 Seysses P Langevin  
 St Orens de Gameville le Corail  
 Gragnague

**Fermetures classes élémentaires : 32**

Bourg saint Bernard  
 Lacaugne  
 Loubens-Lauragais  
 Noueilles : transfert d'une classe élémentaire sur Issus (2 fermetures et 1 ouverture)  
 Sainte Livrade : fermeture des 2 classes, dissolution du RPI  
 St Thomas  
 Aigrefeuille  
 Auzielle  
 Salies du salat  
 Montesquieu-Lauragais  
 Castanet Tolosan D Cazelles  
 Pibrac M Fonvieille  
 Ste Foy d'Aigrefeuille  
 Toulouse JP Vernant  
 Montgiscard  
 Toulouse IUFM St Agne  
 Gardouch  
 Lauzerville  
 Lapeyrouse-Fossat  
 Baziège  
 Cugnaux C Blanc  
 Toulouse A France  
 Toulouse la Juncasse  
 Auterive Michelet  
 L'Union Belbèze  
 Lherm  
 Montastruc la conseillère  
 Pechbonnieu  
 Toulouse patte d'oie  
 Toulouse J Ferry  
 Escalquens  
 Tournefeuille P Picasso

**Blocage de classe maternelle : 2**

Brax  
 Ste Foy de Peyrolières

**Blocage de classe élémentaire : 14**

Ciadoux : *ctp mois de juin regard attentif*  
 Mons : *à revoir en juin*  
 Lacroix Falgarde  
 Muret E Hugon  
 Toulouse Marengo-Périole *à revoir au CDEN*  
 Montrabé  
 Muret J Mermoz  
 St Gaudens le pilat  
 St Orens H Puis  
 Verfeil  
 Cugnaux J Jaurès  
 L'union Borde d'olivier  
 Quint Fonsegrives  
 St Lys Ayguebelle

**Ouverture en classe maternelle : 8**

Grenade JC Gouze  
 Cugnaux J Jaures  
 Colomiers P Bert  
 Toulouse L Aubrac  
 Cugnaux E Montel  
 Toulouse J Zay  
 Launac  
 Toulouse Papus

**Ouverture en classe élémentaire : 23**

Lagrâce-Dieu  
 Le Burgaud  
 Le Castera : classe fermée sur Ste Livrade  
 Préserville  
 Villeneuve lès Bouloc  
 Lagardelle sur lèze  
 Fonbeauzard Buissonnière  
 Noé  
 Toulouse P Dupont  
 Longages  
 Martres Tolosane  
 Roquettes  
 Toulouse Fabre  
 Toulouse P Bert  
 Colomiers A Savary  
 Toulouse J Jaurès  
 Plaisance du Touch A Daudet  
 Colomiers P Bert  
 Aussonne J Ferry  
 Toulouse Buffon  
 Capens  
 Miremont  
 Frouzins P et M Curie

**Ouverture conditionnelle en classe maternelle : 9**

Colomiers J Ferry  
 Colomiers J Mace  
 Tlse A Fourtanier  
 Nailloux P Kergomard  
 Tlse patte d'oie  
 Plaisance du touch la rivière  
 Tlse sept deniers  
 Tlse Bellefontaine  
 Paulhac

**Ouverture conditionnelle en classe élémentaire : 17**

Mancioux  
 Pelleport  
 Lasserre  
 Tlse Sermet  
 Tlse Monge  
 Tlse Château de l'Hers  
 Tlse Fleurance  
 Montjoire  
 Tlse la terrasse  
 Tlse Rangueil  
 Tlse J. Chaubet  
 Tlse les Tibaous  
 Tlse Olympe de Gougues  
 Colomiers P Bert  
 Fronton : à surveiller  
 Tlse Léo Lagrange.  
 Tlse Billières

**Postes occitan** : ouverture 2x0,5 Tlse P. Godolin et La Gloire

**Animateurs informatiques :****Fermeture de 4 postes sur les 16** : implantations des postes feront l'objet d'un document présenté au CDEN

Ouverture : 0,5 info ASH info

**Animateurs :**

Soutien : fermeture Balma G Bonheur et Toulouse P Dupont  
 Sciences : fermeture Blagnac  
 CADP : fermeture 1 poste  
 Blagnac et ouverture d'1/2 à Grenade. fermeture 1/2 à Tournefeuille

**Conseillers pédagogiques**

**CPC EPS** : ouverture : ASH2, fermeture : ASH1

**Conseiller pédagogique départemental EPS**

ouverture 1er degré d'un poste existant 2nd degré

**RASED :**

**Fermeture de poste G** :  
 Tournefeuille P Picasso  
**Blocage de postes G** :  
 Villemur (si mutation du titulaire), Toulouse Courrège et Rangueil  
**Blocage de Poste E** :  
 Toulouse D Faucher, Caraman, Cadours, Fenouillet, Fronton, Revel, Toulouse Calvinhac, Courrège, Bastide, Bécanne et Sept Deniers  
**Fermeture** du poste « aide aux enfants en difficultés » de Revel  
**Réouvertures postes vacants** : 6 psychologues

**Intervenants en langues vivantes :**

20,5 postes fermés : soit 20,5 licenciements de personnels !

**Postes spécialisés :**

Transfert CLIS Muret Mermoz vers P. Fons  
 Ouverture d'une CLIN itinérante sur Muret E. Hugon  
**Fermetures** :  
 IME Lamark : 1 poste D de dir + 1 poste décharge de dir,  
 ITEP les Ormes : 1 poste D,  
 Ramonville St Agne IME  
 Froment 1 poste C coord + 1 poste décharge dir, Toulouse  
 SESSD Escollo-Lapujade : 1 poste D, Toulouse SESSD  
 ITEP les Ormes : 1 poste D,  
 Montsaunès SESSD le Cagire : 1 poste D, Ramonville Ste Age  
 SESSD Lestrade : 1 poste B,  
 Aspet ITEP A Curvale : 1 poste D, IME Venerque 0,5 poste D  
**Ouvertures** :  
 2 postes LSF Ramonville st Agne J Jaurès ; Mons IME  
 Autan Val Fleuri : 1 poste D et 1 poste D coord ; Venerque  
 IME Guilhem 1 poste D coord ;  
 Toulouse IME Escollo-Lapujade : 1 poste D ; IME  
 Lamark 1 poste D ; IME  
 Froment 1 poste C  
**Ouverture 2 référents de scolarité** : secteur Comminges et Tlse- Ramonville

# Compte rendu de la CAPD du 4 février

Le SNUipp a fait une déclaration liminaire sur la question de la baisse des salaires et sur la dégradation profonde de nos conditions de travail dans ce contexte de suppression massives de postes.

Nous avons fait savoir à l'Inspecteur d'Académie notre profond désaccord avec le choix qu'il a fait de refuser d'appliquer la recommandation du Conseil Supérieur de la Fonction Publique concernant la sanction à l'encontre d'Alain Refalo. Nous avons demandé que cette transformation en blâme soit actée par l'Inspecteur d'Académie. Il a refusé.

**Promotions :** C'est aujourd'hui la seule solution pour les collègues pour rattraper nos baisses de salaires.

Dans le SNI-PEGC maintenu, puis dans le SNUipp, nous avons toujours réclamé le rythme d'avancement le plus rapide pour tous, le seul à même d'éviter le "bouchon" que subissent dans leur avancement les PE qui se retrouvent en "concurrence" avec les instituteurs. De même, depuis la création du corps des PE, nous demandons la suppression de la Hors Classe et sa transformation en échelon supplémentaire.

Les promotions qui ont été examinées concernent l'année scolaire. Elles vont donc du 1 septembre 2010 au 31 août 2011. Pour chaque échelon, parmi les promouvables, 30 % sont promus au grand choix, 5/7 au choix, les autres à l'ancienneté.

**Liste d'aptitude à la direction d'école.** Cette année, beaucoup plus de collègues ont eu un avis défavorable des commissions. Nous sommes intervenus fermement pour comprendre s'il s'agissait d'une volonté de l'administration de « sélectionner » les directeurs. L'administration et les IEN ont précisé que ce n'était pas le cas. Nous sommes intervenus à propos de tous les avis défavorables que les collègues ont eu, en faisant part de leurs retours. Les IEN ont campé sur une défense de « l'avis de la commission » en ne laissant pas à la CAPD la possibilité de modifier des avis. Les avis défavorables sont destinés selon les IEN à « aider les collègues », à « leur permettre de clarifier leur projet professionnel » ... Au final, une administration et des IEN qui ont une curieuse vision du paritarisme : on a raison donc on veut bien vous lire les avis parce que c'est la loi mais nous ne changerons rien...

**Stage de préparation de psychologue scolaire** 6 départs en formation cette année. En fait 9 collègues iront passer l'entretien à Bordeaux. 6 d'entre eux seront retenus.

**Bonification de 500 points pour les permutations informatisés** Une demande, un avis favorable.

## Questions diverses posées par le SNUipp FSU :

L'administration n'ayant pas pu tenir les délais la veille lors du CTPD (une seule demi-journée était prévue !!!), le Vendredi matin nous avons traité la fin du CTPD, puis la CAPD a commencé à 10 h 30 pour se terminer à 13 h 30. Les questions diverses n'ont donc pas toutes été traitées. Pour une partie d'entre elles, l'administration s'est engagée à nous fournir une réponse écrite.

**Retraits de salaire systématiques pour absences sur autorisation :** l'administration systématise désormais la pratique des retraits de salaire d'un jour pour les absences qui ne sont pas de droit.

Nous voyons là un nouvel effet des restrictions budgétaires, mais nous demandons un retour à plus de souplesse et à l'étude au cas par cas de ces situations. **Réponse écrite du Secrétaire Général**

**Comment les projets d'écoles sont-ils validés ?** Nous avons noté des différences d'une circonscription à l'autre concernant les attentes. Les « équipes de circonscription » participent à ce travail, mais nous souhaiterions des précisions sur le rôle et la place de chacun. **Réponse donnée lors du CTPD**

Vous nous aviez annoncé l'an dernier, lors de cette même CAPD que vous nous feriez part du travail d'un groupe de travail concernant **l'harmonisation des modalités d'inspection**. Où en est l'Administration concernant ce travail ? **Sera vu lors de la prochaine CAPD le 15 mars.**

**Application Ulysse :** beaucoup de difficultés de fonctionnement signalées par les collègues, bloquant dans

certain cas l'accès au remboursement des frais du trimestre précédent. Apparemment, il n'est pas possible de revenir sur le dernier trimestre de l'année civile achevée. Une application est créée et pilotée par des personnes et au service d'objectifs. Elle ne peut en aucun cas dicter les limites de l'intervention des services. Nous demandons à ce que ce problème soit réglé de manière à respecter les droits des personnels et les besoins du service. **Réponse écrite du Secrétaire Général**

**Formation :** suite aux annonces du Président de la République et du Ministre sur des évolutions de la formation initiale, qu'en est-il concrètement ? Comment l'Administration compte-t-elle mettre en place une véritable formation professionnelle pour les enseignants ?

**L'administration dit qu'elle n'a pas pour l'instant de nouveaux éléments !!!**

Une stagiaire PES aurait décidé de démissionner. Peut-on avoir un état des lieux global de la situation sur ce plan ? **Il y a une seule démission à cette heure.**

Beaucoup de collègues en congé maternité dont le support a été utilisé pour mettre des PES reviennent en cours d'année à temps partiel. Que deviennent alors les PES ? Restent-ils sur l'école une partie du temps ? **Oui. Ils complètent le temps partiel du titulaire si mi-temps et restent sur l'école. Ils bénéficient du complément de temps pour visiter des classes, s'auto former...**

**Frais de déplacement des personnels itinérants :** le décret de juillet 2006 (n° 2006-781) a étendu la notion de commune aux communes limitrophes, mais avec la

possibilité (cf. article 2 n° 8) de déroger à cette extension si l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières. Nous demandons à ce que l'Administration utilise cette possibilité pour les personnels itinérants des RASED et des circonscriptions, ainsi que pour les personnels sur poste fractionné quand ils peuvent y prétendre. **Réponse écrite du Secrétaire Général**

**PES et prolongation de stage** : quelles sont les modalités envisagées pour les collègues dont le stage ne serait pas validé, quel qu'en soit le motif (congé maternité, problème de santé etc.) ? Participeront-ils tous au mouvement comme les stagiaires validés ou y aura-t-il des modalités différentes suivant la durée de l'absence ? **Le jury de validation aura lieu le 30 juin. Nous demandons des précisions supplémentaires au conseil de formation du 8 février. Tous les PES participeront au mouvement, dès la 1ère phase.**

**Derniers PE2 en prolongation de scolarité cette année** : quand toucheront-ils la prime d'installation ? **Dès qu'ils seront titularisés, à priori en 2 temps, en novembre et février.**

## Barème des dernier-es promu-es

P.E *	11	10	9	8	7	6	5	4
Grand Choix	89,434	78,294	64,388	53,828	33,500	27,000	20,500	
Choix	80,666	66,266	50,000	40,500	33,500	25,500		
Ancienneté	57,788	64,450	15,300	32,644	22,500	20,238	14,000	12,000

INSTITS	11	10
Choix	63,412	53,872
Mi-Choix	64,000	54,500
Ancienneté		55,466

## Nombre de promu-es

P.E *	11	10	9	8	7	6	5	4
Grand Choix	37	67	107	94	109	74	57	
Choix	58	82	159	141	185	114		
Ancienneté	15	34	67	70	74	45	137	89

INSTITS	11	10	9	8
Choix	4	3	1	
Mi-Choix	5	6	1	1
Ancienneté	1	2	1	

## LISTE D'APTITUDE DIRECTION 2 CLASSES ET PLUS

115 demandes d'inscription cette année, dont 16 de droit, pour des collègues assurant l'intérim de direction depuis le 01/09/2010. Sur les 99 autres demandes, 7 annulations, 76 avis favorables et 16 avis défavorables. Près de 17,5% des collègues ayant passé l'entretien ont été écartés.

Données nominatives  
non publiées sur internet

## STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME DE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

6 départs possibles. Bordeaux demande à ce que le nombre de candidatures proposées soit égal à 150% des places disponibles. La CAPD a retenu les neuf premiers collègues de la liste élaborée, au barème, par l'administration. Ils seront convoqués pour un entretien à Bordeaux courant avril - début mai.

AURIAU Peggy - AZUELOS Xavier - BOYER Nathalie - CAMPANELLA Grazia - CHOURREAU Christiane - COUPE Elisabeth - INGELBACH Carole - MARTUCCI Françoise - MEUNIER Fabienne